



Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

ID : 045-214503088-20250930-64_25-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi trente septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2025

Présents :

Laurent BAUDE – Jean-Louis FERRIER – Chahrazede BENKOU NAVARRO – Hervé LETOURNEAU – Amandine LOUIS – Philippe RINGUET – Elisabeth GUEYTE – Olivier MORAND – Rabah LOUCIF – Stéphanie DARDEAU – Linda LOISEL – Christelle LEGENDRE – Isabelle LEROUX – Jean-François MENORET – Jany MAUFRAIS – Martine AIME

Absents excusés : Patricia BLANC – Jean-Paul LEGAL – Sana CHELDA-CHENET – Benoît JOUANNETAUD

Absents : Nathalie RODRIGUES (démission reçue le 26 septembre 2025) – Robert FENNINGER – Jean-Luc INDIENNA

Pouvoirs :

Patricia BLANC a donné pouvoir à Hervé LETOURNEAU
Jean-Paul LEGAL a donné pouvoir à Laurent BAUDE
Sana CHELDA-CHENET a donné pouvoir à Philippe RINGUET

Secrétaire de séance : Jean-Louis FERRIER

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	16
Pouvoirs :	3
Ont voté :	
Pour	Prend acte
Contre	
Abstention	

64/25 – INSTALLATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire rapporte que, suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux, il convient de procéder à l'installation de trois nouveaux membres du Conseil municipal. Il est donné lecture de l'article L.270 du Code électoral : « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

Le nouveau tableau du Conseil municipal est ainsi modifié comme suit :

Laurent BAUDE
Patricia BLANC
Jean-Louis FERRIER
Chahrazede BENKOU NAVARRO
Hervé LETOURNEAU
Amandine LOUIS
Philippe RINGUET
Jean-Paul LEGAL
Elisabeth GUEYTE
Olivier MORAND
Nathalie RODRIGUES
Rabah LOUCIF
Stéphanie DARDEAU
Linda LOISEL
Christelle LEGENDRE
Sana CHELDA-CHENET
Isabelle LEROUX
Jean-François MENORET
Jany MAUFRAIS
Robert FENNINGER
Martine AIME
Benoît JOUANNETAUD
Jean-Luc INDIENNA

Ceci étant exposé,

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du nouveau tableau du Conseil municipal tel qu'exposé ci-dessus et dans l'annexe jointe à la présente délibération

Fait à Semoy, le 30 septembre 2025

Le président de séance,

Laurent BAUDE

Maire



Le secrétaire de séance,

Jean-Louis FERRIER

Adjoint au Maire

Transmission au contrôle de légalité le : 03 OCT. 2025

Publication numérique le : 03 OCT. 2025

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification